

VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § §

Séance du Conseil municipal du 27 juin 2022

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 20 juin 2022, s'est réuni le 27 juin 2022, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, François ARS, Christine PENHOUE, Mohamed AZGAG, Monique JEAN, Nadine PÉLERIN, Gérard THEPAUT, Hortense LE PAPE, Chrystel DELATTRE, Fabien LE GUERNEVE, Latifa BAKHTOUS, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Alain Michel RICHER, Eric ROUILLON, Catherine LE TUTOUR, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Patrice KERMORVANT, Annaïck BODIGUEL, Frank D'ABOVILLE, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Virginie TALMON, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Sandrine BERTHIER, Laetitia DUMAS, Simon UZENAT, Guillaume AUFFRET, Patrick LE MESTRE, Odile MONNET

Pouvoirs :

Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. ROBO
Michel GILLET a donné pouvoir à Mme DEVOILLE
Olivier LE BRUN a donné pouvoir à Mme DELATTRE
Patrick MAHE O'CHINAL a donné pouvoir à Mme JEAN
Marie CLEQUIN a donné pouvoir à Mme BAKHTOUS
Jean-Pierre RIVERY a donné pouvoir à M. KERMORVANT
Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à M. LE MESTRE

Absent excusé :

François RIOU

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Guillaume AUFFRET, Conseiller municipal

Séance du Conseil municipal du 27 juin 2022

FINANCES

Budget supplémentaire 2022

M. Gérard THEPAUT présente le rapport suivant :

Le Budget supplémentaire qui vous est proposé comporte d'une part les résultats de clôture 2021, et d'autre part, des recettes et des dépenses nouvelles par rapport au budget primitif 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les nomenclatures comptable M14 et M4,

Vu l'avis de la Commission :

Administration Générale et Finances

Je vous propose donc les inscriptions de recettes et dépenses suivantes :

1. Budget principal

Le budget supplémentaire s'équilibre à hauteur de 7 235 965,22 € en fonctionnement et à hauteur de 11 176 387,13 € en section d'investissement.

Vous trouverez ci-après le tableau d'équilibre du budget supplémentaire du budget principal :

	Fonctionnement	
Dépenses BS	2 561 429,22	2 375 940,00
Reprise déficit		8 098 762,90
Reprise restes à réaliser		701 684,23
Virement à la section d'invest.	4 674 536,00	
Total Dépenses	7 235 965,22	11 176 387,13
Recettes BS	127 200,00	- 4 674 536,00
Reprise restes à réaliser		
Reprise excédent	7 108 765,22	
Affectation du fonctionnement		11 176 387,13
Virement de la section de fonct.		4 674 536,00
Total Recettes	7 235 965,22	11 176 387,13

Les éléments majeurs de ce budget supplémentaire sont :

- Une augmentation de la masse salariale de 589 000 € en anticipation des mesures gouvernementales attendues sur la revalorisation du point d'indice notamment,
- Un ajustement des charges à caractère général pour 252 660 € dont une enveloppe de 60 150 € pour le carburant,
- Une augmentation globale des dépenses d'équipement de près de 1,9M€ (principalement, le stade de la Rabine (1 200 000 €), l'aménagement de locaux pour la police municipale (550 000 €), la réalisation anticipée du mini-synthétique de Jo Courtel (300 000 €), un complément financier pour les travaux du terrain synthétique de Kerniol (350 000 €)).
- Une diminution du recours à l'emprunt de 4,7 M€,
- Une hausse du virement de crédits de 4,7 € vient en équilibre des 2 sections,
- Une inscription en réserve en dépenses sur un compte de provision pour 1,5M €.

Des ajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes complètent ces modifications budgétaires.

Enfin, le budget supplémentaire reprendra la reprise des résultats 2021 selon les écritures suivantes :

- L'affectation du résultat de fonctionnement en investissement à hauteur de 11 176 387,13 €,
- La reprise en fonctionnement du solde de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 7 108 765,22 €,
- La reprise du déficit d'investissement en investissement pour 8 098 762,90 €,
- La reprise des restes à réaliser en investissement pour 701 684,23 €.

2- Budgets annexes

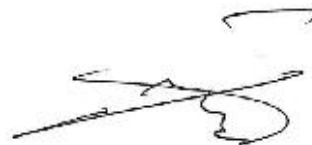
Les budgets annexes sont concernés principalement par la reprise des résultats issus du compte administratif 2021. Ils s'équilibrent ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Restaurants Municipaux	40 000,00 €	139 400,00 €
dont Reprise des résultats	- €	- €
Une subvention complémentaire de 40 000€ en fonctionnement pour compenser des charges d'interim (35 000 €) et une subvention de 139 400€ en investissement principalement pour l'acquisition de véhicules,		
Parcs de stationnement	5 000,00 €	244 764,33 €
dont Reprise des résultats	- €	393 764,33 €
Le budget supplémentaire présente des inscriptions budgétaires de reprise de résultat en investissement par la suppression de l'emprunt d'équilibre du budget primitif et un ajustement des crédits		
Lotissements	5 562 397,88 €	6 792 211,13 €
dont Reprise des résultats	- 208,08 €	- 1 229 913,25
Ce budget présente des écritures de variations de stocks intégrant la reprise du résultat d'investissement ainsi qu'une augmentation de l'emprunt d'équilibre.		

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour : 35 voix
 Contre : 5 voix
 Abstentions : 4 voix.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
 Le Directeur Général des Services



Emmanuel GROS